

Compte-rendu de la CAPD mouvement du vendredi 13 juin.

Il est clair que nous n'avons pas la même vision de notre système éducatif en Deux-Sèvres que l'inspecteur d'académie. La situation serait même cocasse à entendre ses propos s'il ne s'agissait pas de sujets importants.

1) L'accès à la hors-classe :

Il n'y aura encore cette année que très peu de collègues qui accéderont à la Hors Classe. 41 collègues vont bénéficier de cet avancement.

Pour le SNUipp, l'ensemble de la profession devrait progresser au même rythme, le plus rapide pour tous, afin d'atteindre l'indice 783 en fin de carrière.

2) Mouvement des personnels :

L'inspecteur d'académie n'avait pas l'intention d'autoriser les enseignants affectés sur les postes « plus de maitres que de classes » à participer au mouvement. Suite à notre entretien et à notre courrier auprès de l'IA, ce dernier est revenu sur sa décision et autorise donc ces personnels à participer au mouvement.

Selon lui, ces postes nécessitent un investissement sur plus d'un an, ce qui, à ses yeux, justifie le recours à un entretien.

Pour le SNUipp, ces postes devraient être considérés comme des postes d'adjoints et permettre aux équipes d'élaborer leur projet sans pression et sans que les enseignants soient évalués sur ce dispositif.

Concernant les psychologues scolaires, comme pour les « plus de maîtres que de classes », l'IA avait l'intention de les empêcher de muter. Suite à nos multiples interventions avant et pendant la CAPD, l'IA revient sur sa décision et permet enfin aux deux collègues concernés de participer au mouvement et de muter selon leur volonté.

Pour l'IA, « en matière de souffrance au travail, il y a bien pire que les psychologues scolaires. » Le SNUipp réclame depuis des années que l'administration anticipe les départs en formation et qu'au lieu de minimiser la souffrance au travail des psychologues, il serait préférable d'essayer de comprendre pourquoi ces postes deviennent moins attractifs.

Pour palier au manque de psychologues scolaires, l'IA nous annonce qu'il va probablement recruter au moins un psychologue diplômé en tant que vacataire !!!

Il y avait la possibilité de relancer à nouveau un appel d'offre pour permettre à un autre collègue de partir en formation cette année. Le SNUipp en a fait la demande qui est restée sans réponse.

Suite au mouvement, trois postes à profil (que le SNUipp condamne) se libèrent :

- un CPC EPS sur Niort Sud
- un CPC sur St Maixent
- un poste d'enseignant référent Niort ouest

3) INEAT/EXEAT :

Tous les candidats à exeat (pour quitter le département) pour rapprochement de conjoint sont accordés. Il y en a 21. Il faut maintenant que le département d'accueil accepte de les intégrer (ineat).

Les autres exeat seront traités lors de la prochaine CAPD.

4) TEMPS PARTIELS

Les temps partiels de droit sont heureusement tous accordés y compris les 80 %.

Temps partiels sur autorisation, 23 personnes se sont vues refusées le 80 %

L'administration attend leur réponse pour savoir si elles renoncent à leur travail à temps partiel ou si elles acceptent une autre quotité (environ 78%)

Pour le SNUipp, tous les personnels devraient avoir droit au 80 % comme c'est le cas dans le second degré et dans toute la fonction publique.

11 personnes ont reçu un courrier car elles n'avaient pas renouvelé leur demande de temps partiels.

5 d'entre elles se sont manifestées auprès des services de l'IA, elles pourront exercer à temps partiels l'an prochain.

Questions diverses :

Avant le traitement des questions diverses, un représentant syndical UNSA de la Vienne est venu présenter les demandes de son syndicat auprès du recteur quand aux Directeurs Adjointes Chargés de la Segpa.

Pour l'Unsa, il faut donner la possibilité à tous les personnels titulaires du diplôme d'assurer la fonction de Directeurs de Segpa de pouvoir muter dans toute l'académie.

Pour cela, ils ont demandé que des postes soient réputés vacants dans les Deux-Sèvres. L'inspecteur d'académie, sur demande du Recteur, a choisi de mettre vacant au mouvement les postes de directeurs de Segpa à Cerizay (qui était effectivement vacant) et celui de St Maixent qui lui est occupé depuis 3 ans par un faisant fonction. Pour l'IA, les faisant fonction ne devraient pas exercer plus de 3 ans sans s'engager dans une formation.

Le SNUipp lui a rappelé qu'aucun départ n'a jamais été envisagé dans notre département depuis plus de 10 ans. Cherchez l'erreur !!!

Pour le SNUipp-FSU, il aurait été plus judicieux de proposer des formations aux faisant-fonction quand ils sont entrés sur les postes et dans un deuxième temps ouvrir ces postes au mouvement en ayant laissé la possibilité à ces collègues de se former pour garder leur poste.

Le SNUipp-FSU est intervenu pour marquer son désaccord avec cette pratique qui consiste à profiter des compétences de certains collègues et de les remercier quand l'administration n'a plus besoin d'eux. L'inspecteur d'académie s'est engagé à informer les autres collègues dans cette situation qu'il n'est pas exclu que l'an prochain leur poste soit aussi considéré comme vacant.

Bilan du remplacement :

L'IA confirme qu'il y a bien des problèmes de remplacement mais que cela n'a aucun rapport avec le manque de postes de remplaçants car nous sommes « sur-dotés en nombre de remplaçants et sur la part des personnels réservée au remplacement. »

L'IA se pose même la question de savoir si cela était bien judicieux d'avoir créé cette année deux postes de remplaçants supplémentaires !!!

La trentaine de postes, quotidiennement non remplacée, va apprécier.

Pour l'IA toujours, 750 jours d'absences pour convenances personnelles et autant pour garde d'enfants malades sont largement au dessus des statistiques académiques.

Il rajoute qu'il craint un prochain budget serré.

Pour le SNUipp, il est inacceptable de sous-entendre que les enseignants des Deux-Sèvres sont plus absents que dans les autres départements comme il est inadmissible de considérer qu'il y a trop de remplaçants. Il faudrait peut-être se questionner sur l'incidence du passage à la semaine de 4,5 jours sur la fatigue des collègues et /ou sur l'impossibilité de prendre des rendez-vous hors temps scolaire.

La formation initiale

A ce jour, on ne sait toujours pas quelles écoles vont être réservées pour les stagiaires M2 qui seront à mi-temps en classe et les PES qui seront stagiaires à temps plein.

Tous les postes à mi-temps pour les M2 ne sont pas encore fléchés et concerneront donc certains compléments de mi-temps ordinaire.

Les M2 seront en formation les jeudi et vendredi donc les collègues à mi-temps qui seront complétés par un M2 se verront dans l'obligation de faire classe le jeudi et le vendredi.

La Formation continue

Le peu de formation continue qui sera proposé ne sera possible que s'il y a assez de remplaçants (voir point précédent!!!)

Les enseignants sur les « plus de maîtres que de classes » et sur les « moins de trois ans » auraient du bénéficier d'une formation mais celle-ci n'a pas pu avoir lieu faute de remplaçants.

Magistère

Le SNUipp a demandé un bilan sur le Magistère.

Pour l'Inspecteur d'Académie, c'est un bilan globalement positif :

- intérêt de choisir le lieu et le moment de la formation
- le faire en équipe
- regret que la formation soit si peu didactique mais l'outil est très intéressant
- regret de ne pas avoir assez de présentiel

Les retours vers le SNUipp ne correspondent absolument pas à ceux de l'administration. Les collègues souhaitent une vraie formation continue en lien avec leur pratique, ils souhaitent se rencontrer pour construire ensemble et trouvent l'outil infantilisant. Le SNUipp publiera prochainement les résultats de son enquête sur le Magistère. Merci de votre contribution.